

## 7 jours en bref

### Récession sans précédent pour la pub

Le premier semestre s'est soldé par une baisse de près de 6 % des investissements bruts (avant remises commerciales) des annonceurs dans les médias belges, selon les analyses réalisées par l'agence Space sur base des chiffres du CIM. En chiffres nets, la baisse pourrait être plus forte encore. L'ampleur de la récession en 2009 est une première, constate l'agence. Hormis la presse gratuite, tous les médias sont touchés. ■ (L'Echo 18/08/2009)

### Le CD supplanté par les téléchargements dès 2010

On annonce sa mort depuis un certain temps, mais cette fois, c'est confirmé: le disque compact (CD) est en danger. Selon une étude de marché publiée par la société NPD Group, les CD ont représenté 65 % des ventes de musique aux USA au premier semestre, mais ils devraient être rattrapés par le téléchargement numérique dès la fin de l'an prochain. ■ (L'Echo 20/08/2009)



© Bloomberg

### UBS sauve sa peau en livrant 4.450 noms

La Suisse et les Etats-Unis ont signé un accord qui évite à UBS un coûteux procès et permet au fisc américain de mettre la main sur 4.450 comptes de la banque appartenant à des citoyens américains suspectés de fraude. La Suisse, elle, va dégrader une plus-value de 1,2 milliard de CHF en revendant sa participation de 9 % du capital qu'elle avait prise dans UBS. ■ (L'Echo 21/08/2009)

### Les bonus une nouvelle fois dans le collimateur

Nouvelle attaque en règle des pouvoirs politiques contre les pratiques de rémunérations dans les banques: les sacro-saints bonus plantureux accordés aux meilleurs des traders. Pour les détracteurs, ces pratiques sont l'une des causes de la crise. Pendant ce temps, dans les banques belges, on fait ceinture. ■ (L'Echo 18/08/2009)

### Ikea lance une offensive sur les prix

Ikea baisse les prix de 400 références, dont plusieurs de ses produits vedettes.

Une grande opération commerciale qui doit permettre au roi du meuble en kit de ramener le chaland dans ses énormes magasins, dont la fréquentation s'est quelque peu essoufflée. ■ (L'Echo 19/08/2009)

### GM et Koenigsegg d'accord sur la reprise de Saab

General Motors et le constructeur suédois de voitures de luxe Koenigsegg confirment être arrivés à un accord de cession d'actions sur la vente de Saab Automobile. Une vente qui devrait aboutir fin de cette année. ■ (L'Echo 19/08/2009)

### La justice allemande perquisitionne chez Porsche

Le constructeur automobile Porsche a annoncé que les enquêteurs du parquet de Stuttgart avaient mené des perquisitions à son siège sur des soupçons de délit d'initiés et de violation des règles de communication boursière. ■ (L'Echo 21/08/2009)

### Opel clap dernière?

Berlin campe sur sa position et use de tous les arguments en faveur de l'offre de Magna. «Magna incarne la meilleure solution pour Opel.» GM pourrait céder. ■ (L'Echo 21/08/2009)



© Lieven Van Assche

### La déprime du marché publicitaire fait tomber Roularta dans le rouge

Comme pressenti, Roularta, le groupe dirigé par Rik De Nolf (photo), est tombé dans le rouge au 1er semestre. Une première depuis 2000. Le groupe de médias a ainsi enregistré une perte nette de 10,8 millions d'euros contre un bénéfice de 13,7 millions un an plus tôt. Le cash flow opérationnel (Ebitda) passe de 42 à 11,4 millions et la marge s'effondre, passant de 10,3 à 3,1 %. Le chiffre d'affaires est logiquement en recul sensible de 10,8 %, à 365,7 millions d'euros. Le chiffre d'affaires publicitaire des magazines s'est effondré de 24 % et celui de la presse gratuite, de 12 %. ■ (L'Echo 21/08/2009)

# BTS Travel lance le voyageur à domicile

En Flandre uniquement, parce que la législation ne le permet pas (encore) en Wallonie.

## STRATÉGIE

Patrick Anspach

**V**ous avez dix ans de métier comme employé dans une agence de voyages et vous gagnez entre 1.600 et 1.700 EUR par mois.

Quelles sont vos perspectives? Ouvrir votre propre agence de voyages? Cela nécessite un gros investissement, des tracas administratifs et présente de gros risques. La seule solution est de vous lancer comme indépendant et de bénéficier du support d'une structure solide. Voilà le concept que nous proposons avec BTS Travel.

Celui qui parle est Patrick Culot. Après 35 ans dans le métier (VIP Travel racheté par TUI, TQ3 et BCD), il a préféré quitter un grand groupe pour revenir sur le terrain. «Je gagne cinq fois moins, mais je suis très heureux», commente-t-il. Avec Michel Creyf, il a lancé BTS Travel début 2008. Une agence comme les autres qui vend des voyages d'affaires (centré sur les PME), les incentives, les missions commerciales et les loisirs. Mais ce qui en fait surtout sa spécificité aujourd'hui, ce sont les «Travel Experts». Un réseau d'une quinzaine d'agents de voyages indépendants dont la niche est géographique. On les trouve à Zoersel, Borgerhout, Edegem, Drogenbos... Et dans la partie francophone du pays? Interdit!



Michel Creyf (à gauche) et Patrick Culot ont lancé une nouvelle formule de service voyage.

© Doc

«La réglementation n'est pas la même dans les deux communautés, poursuit Culot. Le décret flamand qui est en vigueur depuis plusieurs années autorise le métier d'agent de voyages 'à la maison' donc sans ouverture d'un point de vente classique, mais toujours avec de véritables professionnels disposant des garanties pour le client (Fonds de garantie, etc.). Du côté francophone, nous dépendons toujours de la loi de 1965 exigeant un local de

25 m<sup>2</sup> minimum, ce qui, à mon sens, est ridicule à l'époque des agences virtuelles (voir les sites spécialisés sur internet).»

En Angleterre, plus de 1.200 personnes travaillent comme conseillers ou agents de voyages chez eux et du reste certains groupements d'outre-manche cherchent déjà à s'implanter en Flandre. Evidemment, BTS Travel ne se fait pas que des amis car il est évident que les agents de voyages

qui travaillent à domicile et qui connaissent bien leurs clients locaux ont été démarchés dans les agences de voyages. Ils y ont été formés et en sont partis avec leur portefeuille de clients. L'irritation de la concurrence pourrait retarder le processus d'unification de la réglementation dans l'ensemble du pays.

Il n'empêche que la formule a séduit un groupe aussi important qu'American Express. Le géant du

voyage d'affaires a choisi de s'allier à BTS le 1er juillet dernier en lui confiant tout son département «loisirs», l'entreprise pouvant ainsi se consacrer au marché des grands comptes d'affaires. «Depuis le 1er juillet, nous conseillons donc les clients d'affaires d'Amex (grands comptes et autres) pour leurs vacances. Ce 'corporate leisure' demande une approche spécifique car la clientèle est exigeante», souligne Patrick Culot. ■

LE COMITÉ DE DIRECTION D'AB INBEV A VU SA RÉMUNÉRATION GRIMPER DE 92 % A PREMIER SEMESTRE.

## Les dirigeants d'InBev reçoivent à nouveau des bonus

### FOCUS

**A**lors qu'il n'avait reçu aucun bonus l'an dernier, le patron d'ABInBev Carlos Brito devrait largement se rattraper en 2009.

En effet, rien que pour le premier semestre de cette année, les treize membres du comité de direction du géant brassicole ont vu leur rémunération bondir de 92 % par rapport à la même période en 2008, révèle le journal flamand Trends.

Au total, les dirigeants d'ABInBev ont reçu 73 millions de dollars au premier semestre de l'année en cours, contre 38 millions lors des six premiers mois de 2008, peut-on lire dans le rapport financier intermédiaire du

groupe.

Dans le détail, leur salaire a grimpé à 42 millions de dollars au premier semestre 2009, contre 23 millions avant, ce qui représente une augmentation substantielle de 82 %.

Par ailleurs, ils ont reçu 30 millions de dollars au titre de paiements fondés sur les actions, alors qu'ils avaient reçu 13 millions l'an dernier.

Ces chiffres correspondent aux montants bruts payés par l'employeur, incluant notamment les impôts et les charges patronales. Les dirigeants ne se retrouveront donc pas, au final, avec cette somme en poche.

Toutefois, au regard des variations en pourcentage d'une année à l'autre, il est évident que

l'entreprise a recommencé à payer d'importants bonus à sa direction.

ABInBev lie traditionnellement



Carlos Brito, patron d'Inbev.

© Photonews

le salaire de ses dirigeants à la réalisation de certains objectifs.

Parmi ceux-ci figurent le volume de bière vendue ou encore la réduction de la dette, cette dernière ayant été considérablement alourdie après les 54,8 milliards de dollars consacrés à la reprise d'Anheuser-Busch.

Le 13 août dernier, le groupe a annoncé de solides résultats pour le deuxième trimestre de son exercice. En particulier, la marge EBITDA était ressortie à 37,9 %, largement au-dessus des attentes du marché.

InBev Belgium, de son côté, avait annoncé avoir gagné de nouvelles parts de marché en Belgique au cours du premier semestre. ■ Vincent Georis

## Quotas de bruit plus sévères à Brussels Airport à partir du 25 octobre

Les quotas de bruit pour les avions qui décollent et atterrissent à l'aéroport de Bruxelles (Brussels Airport) seront plus sévères dès le 25 octobre prochain, d'après un communiqué du secrétaire d'Etat à la Mobilité, Etienne Schouppe (CD & V). Un arrêté ministériel en ce sens a été publié vendredi au Moniteur belge. Mais ces nouvelles règles ne porteront réellement leurs effets que dans cinq ans, estime l'Union belge contre les nuisances des avions (UBCNA). Dans un communiqué publié hier en réaction à celui d'Etienne Schouppe, François van Hoo-brouck, vice-président de l'UBCNA, s'étonne de ce «pur effet d'annonce, sans réelle avancée perceptible immédiatement pour les riverains de l'aéroport». Les avions gros-porteurs d'ancienne génération ne seront pourtant plus tolérés à l'aéroport de Bruxelles, y compris en journée. La nuit, seuls les appareils très faiblement bruyants seront autorisés. Mais de nombreuses exceptions sont prévues pour les vols de nuit, entre 23h00 et 06h00 du matin, qui ne devraient donc pas satisfaire à la nouvelle limite maximale de QC 8 (Quota Count, formule qui calcule la quantité de bruit par chaque avion). Enfin, aucune sanction par un organisme indépendant de contrôle n'est prévue, en cas de non-respect des nouvelles normes. ■ L.D.S.

## Arseus confirme ses prévisions pour l'année 2009

**L**a spin-off d'Omega Pharma, Arseus, s'en est bien tirée au premier semestre malgré un bénéfice net en baisse de 5,1 % alors que le consensus tablait sur un chiffre stable.

«Ce recul est principalement dû à la hausse des dépréciations et amortissements ainsi qu'à la reconnaissance de la réévaluation de

la participation financière dans des produits dérivés», explique le groupe pharmaceutique.

Ailleurs dans les comptes, Arseus est en ligne avec les attentes des analystes. Son chiffre d'affaires consolidé a grimpé de 11,6 % à 190,1 millions d'euros durant le premier semestre de l'année en cours. L'Ebitda apparaît lui aussi

en progression puisqu'il avance de 12 % à 25,4 millions d'euros, tout comme le bénéfice net reculent qui prend 7,9 % à 12,1 millions d'euros (ou 0,40 euro par action). Ces comptes étant conformes aux attentes de l'entreprise, celle-ci confirme ses prévisions pour l'année en cours. Arseus, qui a entamé un pro-

gramme de réduction des coûts début 2009, précise «que l'opération commence déjà à porter ses fruits et que le management continuera sur cette voie durant le second semestre». Le groupe prévoit notamment des investissements ciblés pour consolider sa position sur ses principaux marchés en Europe. ■ Amandine Clout